



Fédération CGT des cheminots  
263 rue de Paris - case 546  
93 515 Montreuil Cedex  
Tél. 01 49 88 61 00  
Fax 01 48 57 95 65  
coord@cheminotcgt.fr  
www.cheminotcgt.fr

Montreuil, le 23 Mars 2009

Monsieur Guillaume PEPY  
Président de la SNCF  
34, rue du Commandant Mouchotte  
75699 PARIS CEDEX 14

Monsieur Le Président,

Rien n'y a fait ! Ni la gratification exceptionnelle de 207 euros, baptisée improprement « dividende salarial », ni les pressions sur l'encadrement, ni les directives données aux établissements de comptabiliser certains grades de maîtrises dans les personnels exécution en grève, les cheminots se sont de nouveau fortement mobilisés le 19 Mars.

Mieux, l'encadrement s'est plus impliqué dans la mobilisation du 19/03 que lors des mouvements précédents.

Cela ne nous surprend pas tant nous percevons de l'inquiétude et de véritables interrogations chez les cheminots sur le bien fondé des stratégies qui sont imposées au pas de charge sans concertation.

Dans notre courrier du 03 Mars dernier, nous vous avons interpellé sur nombre d'exemples démontrant une gestion incohérente, contraire au Service Public et traduisant un dialogue social dégradé.

Il faudra bien que la direction de l'entreprise finisse par se mettre autour de la table pour s'expliquer et apporter des réponses aux attentes et revendications des cheminots.

C'est tellement urgent que face à la situation catastrophique de Fret SNCF, qui rappelons le, sert de modèle pour restructurer les autres branches et activités et au fait que les cheminots souffrent d'un manque de moyens pour exercer leur métier dans de bonnes conditions, nombreux sont ceux qui se résignent à penser que cela relève d'une stratégie délibérée pour démontrer que la SNCF n'est pas capable d'assumer et qu'il convient donc d'externaliser, de filialiser !

C'est grave et c'est dire le désarroi qu'entraînent les politiques poursuivies.

Dans ce contexte, certains dirigeants que vous aimez appeler « les militants de vos stratégies » ont de plus en plus de mal à justifier celles-ci et à convaincre les cheminots que quoiqu'il advienne, ils resteront dans une entreprise intégrée, unique, conservant son identité d'entreprise publique nationale !

A fortiori lorsque les restructurations industrielles s'accompagnent de remise en cause de dispositions statutaires comme on le voit aujourd'hui avec le dossier des Facilités de Circulation.

On comprend mieux les raisons de l'offensive de la direction quant à un nouveau CONTRAT SOCIAL qui aura pour vocation d'accompagner la mise des dispositions statutaires et autres acquis sociaux sous les lois du marché au travers des différentes branches.

La charge contre les facilités de circulation des cheminots engagée, au nom du business par la branche VFE et portée par la direction de l'entreprise jusque sur la place publique, alimentée aussi par d'autres sources ne cesse de susciter mécontentement et colère des personnels actifs et retraités.

Nous considérons que cela n'est pas fait par hasard, au regard du contexte social particulier que nous traversons et s'apparente à d'autres démarches stigmatisantes et culpabilisantes de la profession comme les « affreux privilèges » liés au régime spécial de retraite, le fait que les agents de conduite ne travailleraient que 25h par semaine ou encore lorsque la direction de Transilien a expliqué, en décembre 2008, aux usagers des RER Parisiens que s'il y avait des trains supprimés, c'est que les cheminots étaient trop souvent malades !

Il va sans dire que nous condamnons résolument ces méthodes et nous vous informons que nous engageons la mobilisation afin que l'on ne remette pas en cause les droits des cheminots, ni que l'on ampute de nouveau leur pouvoir d'achat au moment où l'entreprise réalise d'importants excédents budgétaires, parle d'investir des milliards d'euros et sollicite des efforts plus soutenus des cheminots.

On attend de la direction de l'entreprise qu'elle puisse, au minimum, défendre publiquement ses cheminots au lieu de contribuer à la curée !

Nous le voyons, les enjeux sont lourds, les inquiétudes, revendications et attentes sont grandes, les mécontentements s'expriment de plus en plus, la Direction se doit de prendre la réelle mesure de la situation afin d'y apporter les réponses adaptées.

Cela passe indéniablement par la remise en cause de certaines stratégies et la mise en œuvre d'autres orientations, plus tournées vers une politique de Service Public, vers l'intérêt général.

Continuer à être sourd à ce qui monte, à passer en force coûte que coûte, à contourner les organisations syndicales, à prendre des décisions dans leur dos et les mettre devant le fait accompli, consisterait à conduire tout le monde dans des impasses dont les conséquences seraient préjudiciables pour le plus grand nombre.

La balle est dans votre camp, Monsieur Le Président, à vous d'y donner la bonne trajectoire.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions agréer, Monsieur Le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.



Didier LE RESTE  
Secrétaire Général